



scm-dgo

Service de Contrôle des Médicaments

www.apb.be

+32 (0)2 285 42 51
+32 (0)2 285 42 84
dgo_scm@apb.be

rue Stevin 137
1000 Bruxelles
Belgique



Utilisez **ici** l'application web **Retraits** pour enregistrer vos produits



Liste de retrait 17/05/2018

Pour non-conformité

Autres produits

A la demande de la firme

Nom du produit	Forme galénique	Détenteur d'autorisation	Numéro(s) de(s) lot(s)	Raison
Difrax attache-sucette peluche Giraffe CNK 2859 031	1 pièce	Difrax BV	Tous les lots	Ne correspond pas aux normes de sécurité selon la Directive 2009/48/EC

Ces produits sont à retourner le plus rapidement possible au SCM.
Après le **30 juin 2018** ceux-ci ne seront plus crédités.

S. SARRE, Dr. Sc. Ph.
Directeur du S.C.M.



Utilisez **ici** l'application web **Retraits** pour enregistrer vos produits



AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ IMPORTANT

Attache-sucette peluche Girafe Difrax
numéro d'article 1034, CNK: 2859-031, EAN: 8711736930418, 8711736029358, 8711736029426



Nous avons constaté que l'attache-sucette peluche Girafe (modèle 1034), comme jouet, ne correspond pas aux normes de sécurité que nous posons en tant que marque. L'attache peut facilement être mise dans la bouche par les enfants, ce qui peut représenter un danger d'étouffement et d'endommagement du pharynx. Ces attache-sucettes ont été vendues de 2012 à novembre 2017.

Si vous possédez le type ci-dessus d'attache-sucette peluche, arrêtez immédiatement de l'utiliser. Rapportez l'attache-sucette peluche à la pharmacie où vous l'avez achetée. Vous avez droit au remboursement total du montant d'achat. Vous n'avez pas besoin de preuve d'achat à cet effet.

Pour tout autre renseignement, veuillez-vous adresser à 2Pharma N.V. en appelant le +32(0)89 48 00 10 ou en envoyant un mail à ruth.dox@2pharma.be

Nous vous remercions de votre coopération et vous prions de nous excuser pour ce désagrément.

Distributeur Belgique - GDL

2Pharma NV
Woudstraat 3B
3600 Genk
Belgique

Fabricant responsable:

Difrax BV
Rembrandtlaan 42
3723 BK Bilthoven
Pays-Bas

Source: Difrax



scm-dgo
Service de Contrôle des Médicaments
www.apb.be

☎ +32 (0)2 285 42 51
☎ +32 (0)2 285 42 84
✉ dgo_scm@apb.be

rue Stevin137
1000 Bruxelles
Belgique